

Au fil de l'histoire

Inauguré le 3 décembre 1999, le nouvel équipement de Noyon "Le Chevalet" porte le nom d'un support à harnachement pour chevaux de trait et de selle. Ce nom orna pendant plusieurs siècles la devanture d'une ancienne hôtellerie située jadis à cet emplacement.

Une hôtellerie fort ancienne

Selon Alfred Pontieux (1912), l'hôtellerie du Chevalet "remonterait à une date très reculée", mais la première mention de son nom n'apparaît qu'au XV^e siècle dans les titres de propriétés.

A cette époque, l'"hostellerie du Chevalet" formait le coin de l'ancienne rue Sainte-Godeberthe (devenue Place du Blé puis Place Aristide Briand) et de la ruelle dite du Chevalet, conduisant à la Versette.

L'établissement comportait au XV^e siècle "maison, salette, chambres, granges, étables, cour, caves, pressoir, jardin, lieu et pourpris". Il fut divisé par la suite en plusieurs corps de logis, comme le précise un acte de 1630.

Soumise à cette communauté des curés de Noyon qui y exerçait un droit de seigneurie et percevait des droits "d'afforage" sur les boissons qui s'y vendaient, l'hôtellerie du Chevalet dépendait de la juridiction du Chapitre Cathédrale de Noyon.

Au lendemain de la Révolution française, cette Maison prit de l'importance. Selon Marius Laporte (1956), l'Hôtel "couvrait près de 1800 m². Derrière le corps de bâtiment principal - qui comprenait cuisine, office, deux salles à

manger et, au premier étage, dix-sept chambres - une cour de 500 m² était entourée de magasins et d'écuries pouvant abriter 70 chevaux." Au milieu du XIX^e siècle, l'hôtellerie connut des difficultés. Les érudits attribuent le déclin de son activité à l'arrivée du chemin de fer dans la ville en 1849 qui provoqua une réduction du trafic routier. Sans doute faut-il ajouter à cela les difficultés de gestion d'une maison divisée en de nombreux propriétaires, les méfaits de la loi du 2 juillet 1862 imposant les propriétaires de chevaux ou de voitures et les conséquences d'une crise économique qui toucha fortement Noyon et ralentit son expansion.

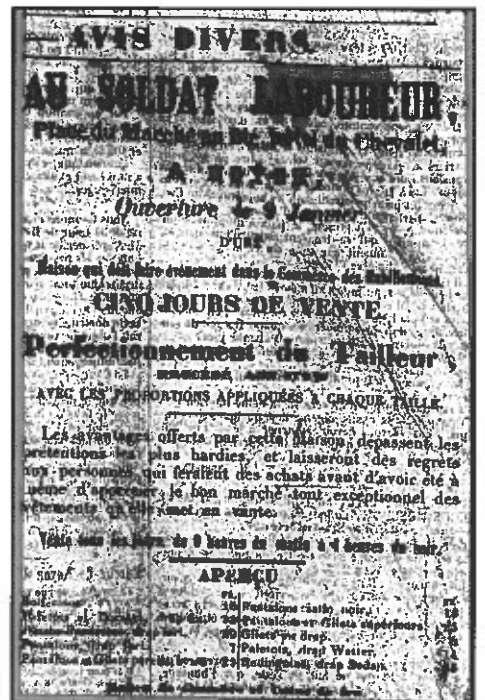
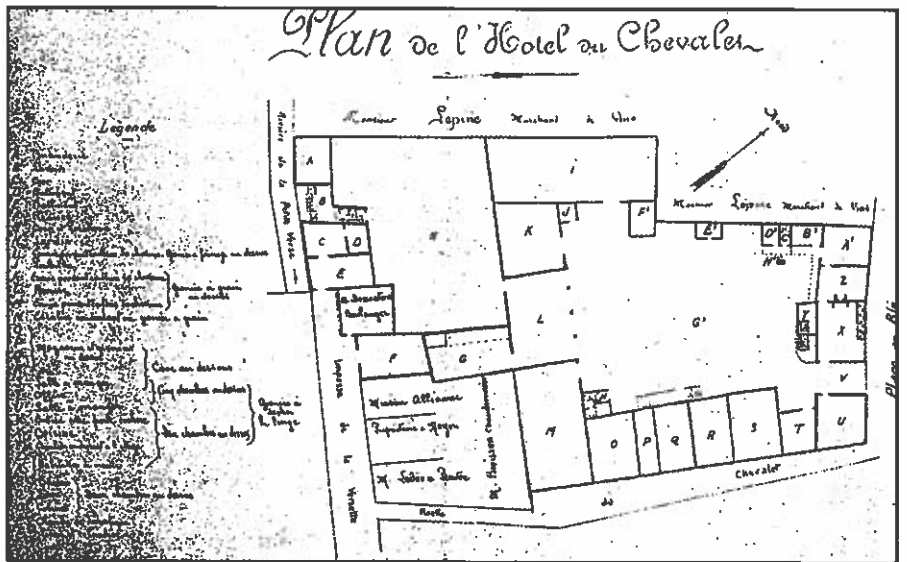
En 1863, la presse noyonnaise inséra dans les colonnes l'annonce publicitaire du magasin de vêtements "Au soldat Laboureur" installé dans l'hôtel du Chevalet. Malgré cette tentative de reconversion, l'hôtellerie fut mise en vente probablement à la suite d'une faillite.

Un projet de halles

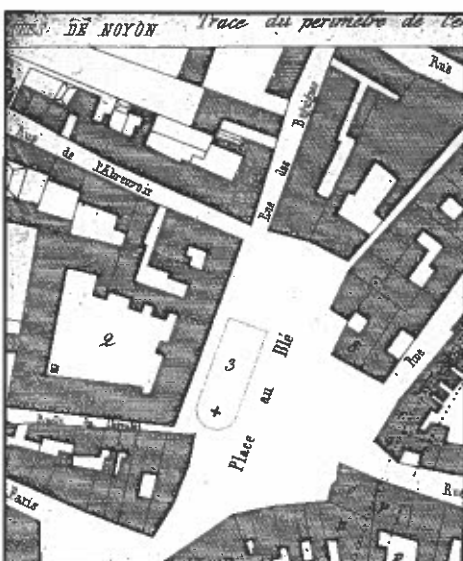
Racheté en 1865 par la Ville de Noyon, l'hôtel du Chevalet fit l'objet d'un projet de réhabilitation du quartier qui prévoyait la destruction du bâtiment, l'agrandissement de la Place au Blé et la création d'un marché couvert.

Le maire, Louis Fourrier, fit estimer la valeur des matériaux de l'hôtel par Louis Edme Fremont, conducteur primaire des Ponts et Chaussées, Charles Jules Nouette, notaire à Noyon et Charles Labarre, géomètre-expert. L'estimation globale des 300 tonnes de maçonneries, des 100 mètres cubes de bois de chêne, des 75000 tuiles et des 28000 pavés atteignit la somme de 51 696,05 francs-or. Le 30 avril 1866, les matériaux à provenir de l'ancien Hôtel furent vendus aux enchères. Durant l'été 1866, l'hôtellerie fut en partie démontée puis abattue. Le 30 septembre suivant, il fut procédé à une nouvelle vente des matériaux provenant de la démolition de l'hôtel et consistant en "bois de menuiserie et de chauffage, pierres, briques, moëllons".

La destruction de ce bâtiment ancien ne laissa pas indifférente la population noyonnaise, comme en témoigne l'Ami de l'Ordre, qui s'en fit l'écho le 29 juillet 1866 : "L'Hôtel du Chevalet tombe sous les coups du marteau démolisseur et, bientôt, le terrain déblayé n'attendra que le vote et la mise en exécution du projet des halles couvertes (...) Si ces halles sont



Publicité dans l'Ami de l'Ordre du 9 janvier 1866 (coll.SHASN)



L'Hôtel du Chevalet. Extrait de la carte "Tracé des périmètre de l'enceinte gallo-romaine de Noyon, levé par M.Bouchard (d'après C.A.Moët, Antiquités de Noyon, 1844)"

construites, la disparition de l'hôtel du Chevalet justifiera ce vieux proverbe : utile dulci, à côté de l'utile, nous aurons l'agréable ; car depuis que les toits ont disparu, le voyageur descendant la rue des Deux Bornes, peut jouir d'un coup d'oeil admirable. Il voit se dérouler le vaste et magnifique panorama des montagnes de Chiry et à l'horizon s'élever la tour construite par M.Mennechet, qui semble lui servir de limites. Mais ce n'est là, répétons-le, du projet à exécuter, que le côté agréable, attendons le résultat sérieux, c'est-à-dire, le côté utile".

Le projet contrarié par la guerre de 1870, n'aboutit pas et le vide ne fut comblé qu'entre 1905 et 1908 par la construction d'un théâtre dessiné par Charles Letrosne, architecte du futur Musée Calvin. En donnant le nom de Chevalet au nouveau complexe public, la municipalité fait un clin d'oeil à un passé déjà lointain de Noyon.

Jean-Yves Bonnard
Secrétaire-Adjoint de la Société
Historique de Noyon